

Planification et engagement

Berne, le 1^{er} avril 2015

Présentation électronique de la situation dans le canton de Berne concernant les événements de grande envergure, les événements majeurs et les catastrophes

Afin de faciliter la lecture du présent document, seule la forme masculine est utilisée. Elle s'applique par analogie au féminin.

1 Introduction

La présentation de la situation est indispensable pour la conduite d'engagement. Cette tâche est en principe assumée par l'aide à la conduite. Étant donné que les événements majeurs et les catastrophes ne tiennent pas compte des limites administratives et qu'à chaque fois plusieurs organisations sont nécessaires en vue de la maîtrise du même événement, une présentation électronique commune de la situation doit être possible.

Afin de standardiser l'échange d'informations et de mettre les mêmes informations à disposition de tous les partenaires impliqués, la police cantonale met nouvellement à disposition, en cas d'événements, une plate-forme "situation canton de Berne" basée sur l'internet pour la présentation commune de la situation.



2 Présentation de la situation

En cas d'événement, il est possible d'accéder à la plate-forme (<https://lage-kanton.police.be.ch>) ou au Journal des événements (<https://lage-kanton-ej.police.be.ch>) via l'internet et de gérer une présentation électronique de la situation.

2.1 Infrastructure

La présentation électronique de la situation dans le canton de Berne se trouve dans l'extranet de la police cantonale bernoise sur la base d'un serveur SharePoint. La police cantonale bernoise met la plate-forme en ligne à disposition pour l'exploitation de la présentation de la situation dans le cadre de la disponibilité du serveur définie à l'interne. La gestion de la plate-forme est assurée par le centre de situation de la police cantonale bernoise.

2.2 Collaboration

Aucune collaboration active n'est prévue sur la plate-forme (par exemple mise à jour sur une carte commune). La plate-forme sert uniquement à l'échange d'informations électronique.

La collaboration actuelle englobe

- la mise à disposition des modèles pour les documents standards;
- le classement des documents relatifs à l'événement;
- le classement des images relatives à l'événement;
- la mise à disposition d'un Journal des événements.

3 Gestion des autorisations

L'accès à la plate-forme a lieu avec un login personnalisé ou public anonyme selon le destinataire. Il existe un concept d'autorisations séparé, qui fait partie intégrante du présent document (voir annexe).

Les utilisateurs de la plate-forme doivent préalablement demander par écrit l'accès à la plate-forme et accepter la directive "Présentation électronique de la situation dans le canton de Berne concernant les événements de grande envergure, les événements majeurs et les catastrophes". Le formulaire de communication "Enregistrement des utilisateurs" doit être utilisé à cet effet.

4 Responsabilités

Le fait d'insérer des documents sur la plate-forme ne décharge pas les autorités et les organisations touchées par l'événement du devoir d'information envers les autres services.

5 Formation / Support

L'utilisation de la plate-forme peut être enseignée sans grand investissement de temps. En particulier:

- des connaissances spécifiques ne sont pas requises;
- l'utilisation est conçue en grande partie de manière instinctive.

La police cantonale soutient en cas de besoin la première formation dans le cadre de cours et de rapports. La formation et le perfectionnement ont ensuite lieu de manière autonome selon le système boule de neige au sein des organisations individuelles.

5.1 Aide / Support

En tant qu'aide, il existe un manuel de la présentation de la situation du canton de Berne qui contient les renseignements principaux relatifs à l'utilisation de la plate-forme. Pour toute autre assistance, il convient de contacter le centre de situation de la police cantonale bernoise (lagezentrum@police.be.ch) ou par téléphone en cas d'urgence.

6 Entrée en vigueur

La présente directive entre en vigueur avec effet immédiat.

Le commandant / chef de l'état-major de
conduite du canton de Berne

sig. Stefan Blättler

Annexe

Présentation de la situation dans le canton de Berne: gestion des autorisations
Formulaire de communication d'enregistrement des utilisateurs

Annexe: Situation dans le canton de Berne: gestion des autorisations

A1 But de ce document

Le présent document décrit la manière de laquelle les possibilités d'accès et d'autorisation à la plate-forme "situation dans le canton de Berne" sont gérées.

A2 Arrière-plan et exigences de la plate-forme

A2.1 Pas de données particulièrement sensibles

Des données sensibles (par exemple données secrètes/confidentielles, données personnelles sensibles) ne devraient pas être sauvegardées et traitées sur cette plate-forme (banque de données).

A2.2 Accès rapide des partenaires en cas d'événement

En cas d'événement, les services/autorités concernés doivent pouvoir accéder rapidement à la plate-forme (et le centre de situation n'a pas le temps à ce moment-là, d'installer les utilisateurs correspondants dans le système).

A2.3 Pas d'exigences de disponibilité critiques

En cas de panne (invraisemblable et non prévue) du système, la conduite de l'engagement aura recours aux canaux de communication qui fonctionnent encore. Il s'agit typiquement d'eMail, téléphone, radio ou courrier.

A3 Suppression des données relatives à un événement

Au plus tard deux ans après la fin de l'événement, les données devraient être retirées de la plate-forme par le centre de situation.

A4 Gestion des autorisations d'accès

A4.1 Mesures préparatoires

P+E gère une liste des services/autorités dignes de confiance pouvant être potentiellement impliqués lors de la gestion d'un événement. Ces services/autorités figurent déjà en tant qu'utilisateurs (partenaire) de la plate-forme et peuvent être "activés" rapidement lors d'un événement futur.

A4.2 En cas d'événement

Si la plate-forme "Situation dans le canton de Berne" doit être utilisée pour la maîtrise d'un événement, le centre de situation crée dans le système un stockage des données structuré de manière spécifique à l'événement, identifie tous les services/autorités (partenaires) importants, leur donne les autorisations de lecture ou d'écriture nécessaires et leur communique les données d'accès importantes (lien vers le stockage des données spécifiques à

l'événement, l'identification de l'utilisateur et le mot de passe ainsi que l'interlocuteur pour les réponses aux questions en relation avec l'utilisation de la plate-forme).

À partir de ce moment, les partenaires impliqués peuvent utiliser le stockage commun des données afin de partager les informations.

Si (contre toute attente) des données délicates ou particulièrement sensibles (par exemple données concernant des personnes blessées, des documents d'intervention confidentiels/secrets) sont trouvées sur le stockage des données par le centre de situation, celui-ci les retirera le plus rapidement possible du stockage des données.

A4.3 Après la maîtrise de l'événement

Durant le traitement ultérieur ou final de l'événement, le centre de situation réduit les autorisations d'accès à la plate-forme à un minimum nécessaire. En cas normal, cela est communiqué aux partenaires impliqués afin que ceux-ci puissent encore copier des données importantes dans les temps.

A5 Responsabilités

Centre de situation	<ul style="list-style-type: none"> • saisit et gère les autorisations d'accès internes de la poca • saisit et gère les partenaires potentiels (services/autorités) en permanence dans le système afin d'être prêt en cas d'événement et de ne pas perdre de temps • décide, quand et comment un stockage de données spécifique doit être installé et utilisé sur la plate-forme pour un certain événement • installe, le cas échéant, un stockage des données spécifiques à l'événement • rend possible aux partenaires dignes de confiance sélectionnés l'accès utile (lecture ou écriture) au stockage de données spécifiques à l'événement • surveille en permanence les contenus du stockage des données et supprime les données délicates ou sensibles; cela concerne en particulier les documents d'intervention confidentiels/secrets ou des données personnelles sensibles • à la suite de l'événement, désactive de manière contrôlée les autorisations délivrées et les limite à un minimum • supprime, au plus tard deux ans après le bouclage de l'événement, les données qui s'y rapportent
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • sont des services/autorités dignes de confiance et reçoivent du centre de situation un accès important pour eux seuls au stockage des données inhérentes à un événement • traitent de manière confidentielle les informations nécessaires à l'accès (adresse d'accès, nom d'utilisateur et mot de passe) • utilisent les données du stockage uniquement aux fins prévues et ne les transmettent pas à des tiers non autorisés • n'enregistrent pas de données délicates/sensibles dans le stockage des données

Commandement de la police

Planification et engagement

Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne

Nordring 30
Case postale
3001 Berne
Téléphone 031 638 51 49
Téléfax 031 331 30 33
www.police.be.ch

Police cantonale bernoise
CS Centre de situation
Case postale
3001 Berne

meldeformular für nutzerregistrierung/pdha

Demande d'autorisation d'accès à la plate-forme "Situation dans le canton de Berne"

Je demande l'accès à la plate-forme "Situation dans le canton de Berne" pour l'organe de conduite ci-après.

À remplir par le requérant!



Organe de conduite (OCond):	Indiquer ici le nom de l'organe de conduite
Requérant OCond	Indiquer ici le nom, le prénom et la fonction
Adresse e-mail:	Indiquer ici une adresse e-mail (im)personnelle
Lieu, date,	Indiquer ici le lieu et la date

Le requérant a pris connaissance la directive "Présentation électronique de la situation dans le canton de Berne concernant les événements de grande envergure, les événements majeurs et les catastrophe", en a accepté le contenu en tant que condition à l'utilisation de la plate-forme

Signature du requérant:	
-------------------------	--

À remplir par l'administrateur

Nom d'utilisateur:	Nom d'utilisateur de l'organe de conduite
Mot de passe:	Mot de passe correspondant
Lieu, date	Indiquer le lieu et la date

Commandement de la police

Planification et engagement

Direction de la police et des affaires militaires du canton de Berne

Nordring 30
Case postale
3001 Berne
Téléphone 031 638 51 49
Téléfax 031 331 30 33
www.police.be.ch

Aux chefs OCAA
à l'attention des organes de conduite civils

infoschreiben eld chef vkfo/pdha

Berne, le 1^{er} avril 2015

Présentation électronique de la situation dans le canton de Berne concernant les événements de grande envergure, les événements majeurs et les catastrophes

Messieurs les préfets,

Une présentation de la situation est indispensable pour la conduite d'engagement. Cette tâche est en principe assumée par l'aide à la conduite. Étant donné que les événements majeurs et les catastrophes ne tiennent pas compte des limites administratives et qu'à chaque fois plusieurs organisations sont nécessaires en vue de la maîtrise du même événement, une présentation électronique commune de la situation doit être possible.

C'est la raison pour laquelle je vous informe en tant que chef d'un organe de conduite d'arrondissement administratif (OCAA), qu'en cas d'événement, le canton de Berne met nouvellement à disposition une plate-forme "situation canton de Berne" basée sur l'internet pour la présentation commune de la situation. Cela afin de standardiser l'échange d'informations et que tous les partenaires impliqués disposent des mêmes informations.

Pour que les organes de conduite puissent utiliser cette plate-forme, nous avons besoin au préalable d'une demande écrite pour l'obtention de l'autorisation d'accès et de l'approbation de la directive présentée "Présentation électronique de la situation dans le canton de Berne concernant les événements de grande envergure, les événements majeurs et les catastrophes". La demande sera soumise avec le "formulaire d'annonce de l'enregistrement des utilisateurs".

Le chef de service du centre de situation de police cantonale bernoise, (lagezentrum@police.be.ch) se tient volontiers à disposition pour répondre aux éventuelles questions relatives à la nouvelle plate-forme.

Meilleures salutations

Le commandant / Chef de l'état-major de conduite du canton de Berne

sig. Stefan Blättler

Annexes

- Directive "Présentation électronique de la situation dans le canton de Berne concernant les événements de grande envergure, les événements majeurs et les catastrophes"
- Formulaire d'annonce "Enregistrement des utilisateurs"

